

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 546-C-S
Montaney - Froideville

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Bois d'Archens et Froideville. Le tronçon de la Route Cantonale N° 546-C-S, compris entre l'intersection avec le chemin de Montaney à Froideville et la localité de Froideville, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du lundi 22 avril 2024
Au vendredi 26 juillet 2024

Une signalisation de déviation sera mise en place par chemin de Montaney – rue du Village dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Froideville
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 546-C-S Montaney - Froideville

Date	Dessin	Référence	N° Plan
02.04.2024	CSA	2421-03-1	00

 Fermeture	 Restriction particulière
 Déviation	 Manifestation
 Zone de feux	 Autre

